



LRD

Evaluer les entreprises avec des critères écologiques et sociaux fondamentaux

Trois partenaires de l'investissement éthique – une fondation d'investissement, une banque et une agence de notation sociale et environnementale – tentent de changer le regard de la finance « durable ». Leur but : aller droit à l'essentiel en regardant l'impact environnemental le plus important des entreprises – c'est-à-dire, le plus souvent, leurs émissions de dioxyde de carbone (CO₂) – et leur capacité à créer des emplois.

Alors que les limites du système actuel de notation sociale et environnementale sont flagrantes, ces deux nouveaux critères n'ont pas vocation à le remplacer : ils le renforcent de façon très convaincante.

A en croire les agences de notation « éthique » ou de « durabilité », le fabricant automobile DaimlerChrysler serait plus « durable » que ses concurrents. Pour la raison suivante : 98 % de ses employés travaillent dans un site certifié ISO 14 001, qui indique qu'une entreprise utilise un système de management environnemental qui doit lui permettre de réduire l'impact écologique de ses activités. Et ses fournisseurs sont tenus de respecter la même norme.

De fait, DaimlerChrysler prévoit de réduire les émissions de CO₂ de ses unités de production. Et celles de ses voitures devront baisser de 25 % de 1995 à 2008. L'entreprise cherche à optimiser les consommations de ses moteurs diesel et à essence, et travaille sur le moteur hybride et la pile à combustible. Sa feuille de route inclut la suppression du soufre et la réduction des composés aromatiques dans les carburants conventionnels, la recherche sur l'hydrogène et les carburants synthétiques issus du gaz naturel ou de la biomasse.

Certes, mais selon le classement des « voitures propres » de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui, en France, regarde les émissions de CO₂

et la consommation d'énergie des voitures sur le marché, seule la Smart de DaimlerChrysler, dont la diffusion est confidentielle, figure dans les catégories A ou B des voitures les moins polluantes et les moins énergivores.

Pire, trois modèles de cette marque apparaissent dans la catégorie G, aux plus mauvaises performances.

La raison est évidente : DaimlerChrysler vend surtout de grosses cylindrées très polluantes. Pris parmi une infinité d'autres, cet exemple prouve à lui tout seul que les critères écologiques de la finance « durable » sont inadaptés. Pleinement conscients du décalage entre les notations de la finance éthique et l'impact réel des entreprises, quelques acteurs de ce milieu ont élaboré une nouvelle grille d'évaluation sociale et écologique qui réduit ce décalage.

Trois limites claires

Quatre-vingt-cinq fonds de pension font partie d'Ethos, fondation pour la promotion de l'investissement éthique ou durable en Suisse. Son directeur adjoint Jean Laville explique : « Lorsque deux fonds de pension genevois ont créé Ethos en 1997, beaucoup

d'entreprises refusaient de communiquer sur leurs politiques sociales et environnementales. L'investissement éthique a fait bouger les entreprises : elles sont devenues plus transparentes. Aux Etats-Unis, le Domini Social Index est désormais une référence en matière de transparence. Mais aujourd'hui, il est temps d'aller plus loin. »

Et pour cause : « Le système actuel de notation sociale et environnementale des entreprises n'est pas satisfaisant », admet sans ambages Christophe Butz, chargé de la recherche sur la durabilité à la banque Pictet, à Genève. Fort de ses dix années d'engagement dans le domaine de la finance durable, cet ingénieur forestier de formation identifie trois limites majeures au système en place.

La première : « Ce sont les entreprises qui nous donnent les informations. Or, ajoute Christophe Butz, elles préfèrent parler des choses positives. Ce qui tend à induire un biais vers des informations qui leur sont favorables même si elles ne sont pas toujours pertinentes. Et plus leur activité de base est problématique, plus elles produisent des rapports. Et comme l'évaluation standard tend à juger la façon dont les entreprises communiquent, les entreprises les plus problématiques obtiennent souvent les notes les plus élevées. »

« Ensuite, nous jugeons plus les entreprises sur leurs intentions que sur leurs actes », poursuit le spécialiste. Une partie de l'analyse consiste en effet à regarder si l'entreprise a signé tel engagement pour protéger l'environnement, si elle a une charte de promotion des femmes, etc., plutôt que ses pratiques réelles.

Mais la principale limite du système est encore plus fondamentale, souligne Christophe Butz : elle est tout simplement qu'il passe sou-

Méthode classique versus nouvelle méthode

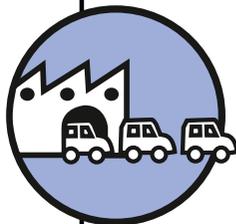
Pour juger du caractère durable d'une entreprise sur le plan de l'écologie, il faut pouvoir évaluer les conséquences pour l'environnement de ses produits du berceau à la tombe. C'est ce qu'accomplit Envimpact, première méthode de notation quantitative qui analyse l'impact environnemental des entreprises en termes de potentiel de réchauffement climatique global sur la totalité du cycle de vie de leurs produits.

La méthode classique d'analyse sociale et environnementale des entreprises se focalise sur les impacts lors de la production. Or, dans la majorité des cas, l'impact le plus important a lieu pendant la phase d'utilisation des produits. Le tableau ci-après montre bien comment les émissions de CO₂ se répartissent dans l'industrie des voitures.

Envimpact fournit aux investisseurs des notations en termes de potentiel de réchauffement climatique global de 1800 entreprises internationales cotées. Il identifie celles qui émettent peu de carbone et qui fabriquent des produits peu émetteurs de carbone.



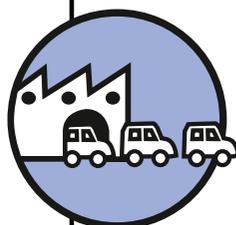
APPROCHE CLASSIQUE



Analyse les engagements et les résultats de l'entreprise en matière d'éthique des affaires, de gouvernance d'entreprise, de rapports avec les clients, les collaborateurs et la société.

Analyse la transparence des informations, la politique écologique, le système de management environnemental, l'impact environnemental des produits et des services.

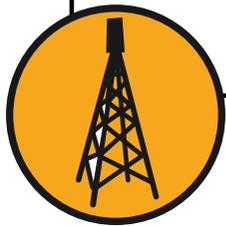
ENVIMPACT + CRÉATION D'EMPLOIS



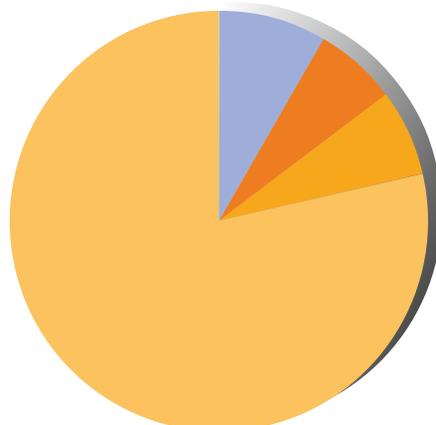
Analyse les produits et les services que vend l'entreprise.

Analyse l'impact environnemental des produits et des services tout au long de leur durée de vie.

Pour compléter Envimpact, on ajoute un indice de création d'emplois.



Emissions de CO₂ équivalents durant le cycle de vie d'une voiture Golf avec un moteur 1,4 litre (consommation : 6,55 litres/100 km)



- 8,4 % Fabrication de la voiture
- 6,4 % Fabrication des matériaux
- 6,7 % Fabrication du combustible
- 78,5 % Utilisation

vent à côté de l'essentiel. C'est à l'évidence le cas pour l'écologie, puisqu'il omet de regarder si les produits et les services que l'entreprise commercialise épargnent les ressources naturelles sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Simplifier en allant à l'essentiel

Dans le cas de l'industrie automobile, il est pertinent de savoir si les solvants utilisés pour peindre les carrosseries sont peu polluants, par exemple. Mais il est prouvé que le principal impact écologique d'une voiture est sa consommation de carburant et les émissions de CO₂ qui en découlent. « C'est sur ce point qu'il faut se focaliser en laissant derrière tout l'amas de critères

Source : Schweimer et coll. Sachbilanz des Golf A4, 2000.

moins importants, quoique partis d'une bonne intention », affirme Christophe Butz.

Le même raisonnement s'applique à tous les secteurs industriels : l'idée est de simplifier l'évaluation en identifiant pour chaque entreprise où a lieu son principal impact écologique.

À la demande de la banque Pictet et d'Ethos, l'agence de notation sociale et environnementale Centre Info, à Fribourg, a élaboré une méthode pour noter les entreprises selon leur principal impact écologique. Appelée Envimpact, cette nouvelle méthode permet à l'équipe de Centre Info d'évaluer 1800 entreprises.

Sur le plan social, Jean Laville rappelle que le système actuel « a permis des avancées considérables sur les droits de l'homme, le travail des enfants, la liberté des syndicats ou, d'une manière générale, les conditions de travail. Nous devons toutefois compléter ces progrès en posant une autre question essentielle : l'entreprise a-t-elle une politique de l'emploi positive pour la société ? »

L'entreprise de matériel informatique Hewlett Packard, par exemple, remplit les standards de transparence, de communication, etc. Mais elle licencie alors que ses résultats financiers sont excellents. « Dans le système en place, on regarde si le plan social est généreux, poursuit Jean Laville. Aussi cette entreprise obtient-elle de bonnes notes alors que sa pratique ne correspond pas aux attentes de la société. »

De façon à pouvoir présenter une nouvelle méthode complète d'évaluation de la durabilité des entreprises, qui associe au classement Envimpact une évaluation sociale, la banque Pictet calcule désormais un indice de responsabilité sociale fondé sur la politique d'embauche des entreprises. Une entreprise qui maintient son effectif de collaborateurs alors que son secteur d'activité licencie aura une note positive, a fortiori si elle engage. Une entreprise qui n'embauche pas alors que son secteur d'activité le fait aura une note négative, a fortiori si elle dégraisse.

De cette façon, Pictet et Ethos sont en mesure de proposer aux investisseurs, en plus de la notation socio-environnementale classique

et multicritères (selon la méthode dite Siri de Centre Info), qui reste valable, une vision différente et complémentaire de la durabilité : une vision plus quantitative et plus fondamentale composée du classement Envimpact et de l'indice de création d'emplois.

Dès lors, chaque investisseur peut choisir la vision qui est la plus conforme à ses convictions : en intégrant la nouvelle vision de la durabilité à son portefeuille, en en restant à l'ancienne ou en associant les deux, puisque toutes ces combinaisons sont possibles.

De plus, Pictet applique un nouveau système de gestion pour construire les portefeuilles de ses clients. Ce système a le mérite de remédier à un autre inconvénient de la finance éthique ou durable courante : « Dans la méthode usuelle, rappelle Christophe Butz, l'analyse sociale et environnementale se borne à définir des seuils éthiques minimaux pour qu'une entreprise soit retenue. Ensuite, les analystes financiers composent leurs portefeuilles à partir des critères financiers habituels. »

Dans le nouveau système de gestion, un logiciel sélectionne les titres selon leur durabilité (mesurée avec l'ancienne méthode, la nouvelle ou les deux) et le risque financier qu'ils présentent. Cette façon de faire permet de maximiser la durabilité – selon la vision que

l'investisseur choisit – pour chaque niveau de risque. Ainsi, même en prenant un minimum de risque financier, un investisseur peut obtenir un portefeuille ayant une teneur éthique ou de durabilité.

Les entreprises réticentes

Seul investisseur, pour l'heure, à utiliser cette nouvelle grille, Ethos n'en a pas encore discuté avec les entreprises, car les données sur l'emploi ne sont pas totalement prêtes. « On ne peut pas savoir comment elles réagiront, observe Jean Laville, mais on sait déjà que les chiffres de l'emploi sont presque aussi difficiles à obtenir que ceux sur la rémunération des cadres dirigeants. »

De même, en 2005, les collaborateurs de Centre Info ont demandé à différents constructeurs automobiles les émissions de CO₂/km de leurs voitures. À leur grande surprise, à l'exception des français Renault et, en partie, Peugeot, les fabricants n'étaient pas disposés à leur fournir ces données, invoquant le « secret d'affaires ».

Alors qu'une vertu supposée du système en place est la transparence, cette réticence à communiquer sur ces deux chapitres décisifs tend à prouver que cette nouvelle approche de l'analyse sociale et environnementale met le doigt précisément là où cela fait mal. Preuve s'il en fut de sa pertinence. ■

Yvan Maillard*

La méthode Envimpact

Envimpact identifie l'impact environnemental principal de chacun des 140 secteurs financiers existants – fabricant d'automobiles, pétrolier, banque, assurance, distribution, etc. Cet impact est, pour une majorité de secteurs, celui qui s'exerce sur le changement climatique, que l'on mesure en CO₂ équivalents. Il peut se situer dans l'une des phases suivantes

du cycle de vie des produits : extraction des matières premières, fabrication du produit, utilisation ou mise au rebut.

Pour les livres et les bijoux, l'impact environnemental principal se situe dans l'extraction de la matière première. Pour les produits alimentaires, il est dans la phase de production. Pour les voitures, dans la phase d'utilisation, etc. Une fois qu'il a été localisé, l'étape suivante consiste à rechercher des informations les plus précises possibles sur les entreprises.

* Yvan Maillard est analyste en durabilité à Centre Info, à Fribourg, en Suisse.

Du plus simple...

Pour les voitures, la situation est assez simple. L'impact principal réside dans leur utilisation. Pour calculer les émissions de CO₂ de chaque constructeur automobile, il est donc nécessaire de connaître les ventes de chacun de ses modèles de voiture. Ces informations étant rarement publiées par les entreprises, il faut souvent avoir recours à des bases de données spécialisées. Les émissions de CO₂ de chaque modèle sont publiées par les associations de fabricants ou les ministères de l'environnement. Reste alors à calculer la moyenne pondérée des émissions de l'ensemble des voitures vendues par le constructeur, en grammes de CO₂/km.

Cette méthode place Renault en tête des constructeurs. En moyenne, une Renault vendue en 2004 émet 159 g de CO₂/km (contre 273 g pour DaimlerChrysler) et consomme 6,4 litres/100 km (contre 11 litres pour DaimlerChrysler). Ainsi, en moyenne, les voitures de Renault émettent 1,6 fois moins de CO₂ que celles de DaimlerChrysler.

Dans le cas des entreprises pétrolières, il s'agit de voir si les besoins en énergie sont couverts avec du gaz naturel ou du pétrole. Puisque le gaz naturel émet 25 % de CO₂ en moins pour la même quantité d'énergie fournie, les entreprises qui n'extraient que du pétrole obtiennent une mauvaise notation. C'est le cas de Shell Canada. En revanche, British Gas Group est plus vertueuse : 85 % de son chiffre d'affaires proviennent de ventes de gaz naturel.

Pour le secteur des entreprises électriques, la mesure se fait en grammes de CO₂/kWh d'électricité vendue. Des bases de données permettent de connaître les émissions de CO₂ pour l'électricité d'origine fossile (centrales au charbon, au pétrole ou au gaz naturel), hydraulique, éolienne, solaire ou nucléaire. Les entreprises qui produisent de l'électricité hydraulique ou éolienne sont gagnantes. Celles qui travaillent dans le nucléaire aussi. Mais l'investisseur peut exclure toute entreprise dans un domaine qu'il juge incompatible avec ses principes éthiques.

Pour le secteur des magasins spécialisés, la méthode consiste à comparer les émissions de CO₂ en grammes/unité de chiffre d'affaires.

Une base de données fournit des informations sur l'impact de 500 secteurs. L'impact est donné par million de dollars de chiffre d'affaires. On sait, par exemple, que les émissions dans le secteur textile sont de l'ordre de 790 tonnes CO₂/million de dollars de ventes alors qu'un million de dollars de chiffre d'affaires du secteur des parfums émet 540 tonnes de CO₂.

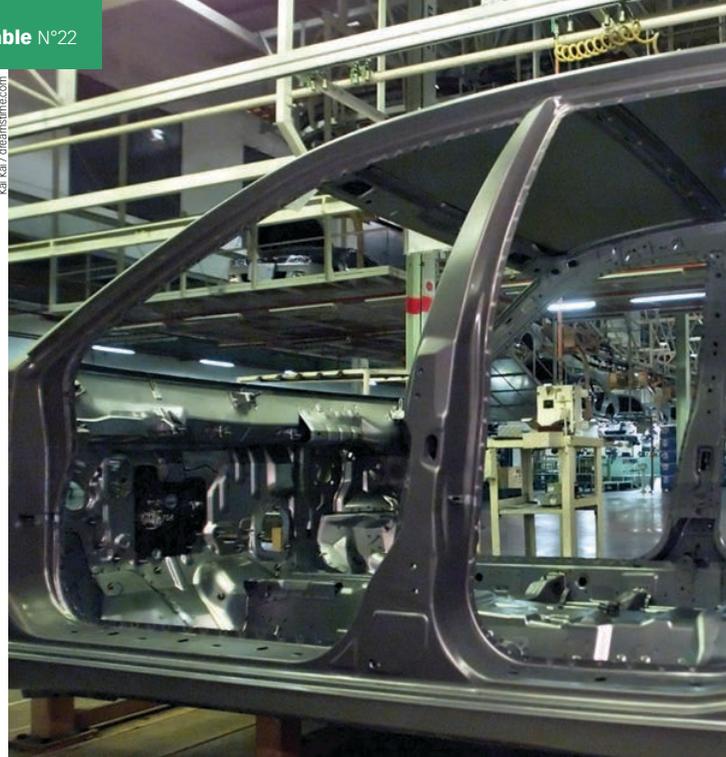
Un investisseur qui veut mettre ses billes dans le secteur des magasins spécialisés pourra ainsi choisir une chaîne de librairies plutôt que des magasins vendant du textile. Même si ces produits ne sont pas substituables pour les consommateurs (on ne s'habille pas avec des parfums), ils le sont pour l'investisseur qui doit faire un choix à l'intérieur d'un secteur financier.

... au plus compliqué

La situation se complique avec les fabricants de plusieurs produits. Dans le domaine de l'électroménager, par exemple, une entreprise peut produire de nombreux appareils : réfrigérateurs, congélateurs, fours, petits appareils électroménagers, etc. Il s'agit dès lors de connaître, pour chaque entreprise, les pourcentages de vente de chaque produit. Et au sein de chaque produit, d'établir la part des produits des différentes catégories de consommation d'électricité : A, B, C, etc.

Les secteurs des assurances et de la finance ont des émissions directes très faibles. Les impacts indirects de leurs services sont considérés comme étant les plus importants. Envimpact utilise dès lors une approche qualitative pour évaluer l'impact environnemental du portefeuille de services de l'entreprise.

Les assurances sont analysées en fonction des secteurs ou des activités qu'elles assurent. Une compagnie très engagée dans l'assurance d'avions sera moins bien notée qu'une entreprise qui assure des bateaux. Pour les banques, les secteurs financés sont analysés. La banque se spécialise-t-elle dans des activités polluantes comme le leasing d'avions ou finance-t-elle des activités ayant un impact favorable sur l'environnement, comme les énergies renouvelables ou le recyclage ?



Kei Kai / dreamstime.com

Le potentiel de réchauffement climatique global (mesuré en CO₂ équivalents) est le critère le plus largement retenu. Mais dans certains secteurs, les émissions de CO₂ ne sont pas l'impact environnemental principal. Dans ces cas, d'autres indicateurs sont disponibles. Dans les industries chimique et agrochimique, le critère retenu est la toxicité des produits et leur impact sur la santé humaine et les écosystèmes.

C'est donc au prix d'un effort considérable dans la collecte et le traitement des données que l'on parvient à traduire l'impact environnemental des entreprises en un indicateur synthétique, facile à comprendre et à manier. Envimpact simplifie ainsi le travail des analystes de la finance éthique. Les investisseurs classiques seraient inspirés de s'en servir pour tenir compte de la menace climatique dans leur stratégie. ■

Centre Info SA

Centre Info SA travaille depuis plus de quinze ans dans l'évaluation sociale et environnementale des entreprises. Elle est actionnaire fondatrice de Siri Company, le plus important fournisseur indépendant de services d'investissement durable aux investisseurs institutionnels et financiers. Siri Company a des partenaires en Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, France, Suisse, Israël, Australie, Canada et Etats-Unis.

LRD

POUR ALLER PLUS LOIN

www.centreinfo.ch

www.siricompany.com

www.ethosfund.ch

www.trucost.co.uk

www.eiolca.net :

base de données gratuite qui fournit des informations sur l'impact environnemental de 500 secteurs.



COMMENTAIRE

LRD

Un vrai grand pas en avant de la finance éthique

En simplifiant l'évaluation éthique des entreprises grâce à un indicateur écologique fondamental et à un critère social clef, la grille de notation sociale et environnementale que lancent la banque Pictet et la fondation Ethos avec Centre Info est un vrai grand pas en avant de la finance éthique.

En se penchant sur le comportement actuel des entreprises plutôt que sur leurs promesses de mieux faire dans le futur, cette grille veut savoir et faire savoir qui est à la pointe dès aujourd'hui, montre l'exemple et mérite au premier chef d'être encouragé. Bref, elle cesse de donner du crédit aux déclarations d'intention pour s'arrêter aux actes réels.

En allant à l'essentiel, cette nouvelle grille réussit même à mettre au jour des zones d'ombre chez les entreprises alors que le système en place est pourtant réputé favoriser leur transparence.

En vérité, ce nouveau système de notation écologique et sociale fait tellement progresser le monde de l'évaluation des entreprises qu'il a sans doute le potentiel pour révolutionner celui de la finance. Un attribut décisif lui manque encore pour y parvenir : que les informations sur lesquelles il s'appuie sortent du cercle exclusif des grands investisseurs pour devenir publiques, accessibles à tout un chacun.

Au Royaume-Uni, l'analyste Trucost montre le chemin dans cette direction : depuis juin 2006, il publie les émissions de CO₂ des 44 plus grands produits financiers (ou fonds d'investissement) du pays. Ses calculs révèlent que pour 10 000 livres sterling placées (15 300 euros ou 23 000 francs suisses), le produit financier le plus émetteur en CO₂ rejette 14 tonnes/an de plus que le moins émetteur.

Cela veut dire qu'en faisant attention aux produits financiers dans lesquels il investit,

même un petit épargnant peut réduire de façon extrêmement significative son impact écologique. Et lorsqu'on sait qu'un Européen émet en moyenne 10 tonnes de CO₂ par an, il apparaît que son impact par le biais de ses placements financiers est nettement plus élevé que celui qu'il exerce de par son comportement quotidien.

A l'heure où labels et étiquettes Energie s'étendent à tous les produits de consommation – électroménager, voiture et bientôt logement –, l'ajout du secteur si éminemment structurant de la finance à ce mouvement serait logique. Il suffirait de munir d'étiquettes « CO₂ » et « emploi » toute entreprise cotée en Bourse et tout produit financier. Les investisseurs sauraient alors où ils mettent les pieds lorsqu'ils placent leur argent.

Toutefois, signale à raison George Monbiot, l'exercice de la citoyenneté par le biais du porte-monnaie est tout sauf égalitaire puisqu'il ne donne du pouvoir qu'en proportion de la richesse : les choix de ceux qui ont les plus petits portefeuilles pèseront toujours moins lourd dans la balance. Et ce qui est vrai pour la consommation courante l'est évidemment aussi pour l'investissement en Bourse (LaRevueDurable, 2004 ; Monbiot, 2003).

Mais si une évaluation particulièrement juste des acteurs économiques majeurs que sont les entreprises, fondée sur une information fiable et vérifiable portant sur des éléments essentiels de leurs activités devient publique dans l'ensemble de l'espace démocratique, c'est la société tout entière confrontée au défi de la durabilité qui en profiterait.

Le point clef est que les investisseurs ne seraient pas les seuls à profiter de l'information : tous les citoyens concernés sauraient eux aussi beaucoup mieux – cette fois au sens propre – où ils mettent les pieds lorsqu'ils font leurs courses. Ils seraient ainsi mieux à même de choisir quels produits et quelles marques soutenir par leurs achats et leurs investissements.

C'est ensemble que, munis d'une information particulièrement précieuse, consomma-

teurs et investisseurs pourraient peser sur le rapport de force. Avec, du coup, une efficacité autrement plus redoutable que celle que permet la situation actuelle. Car qui, dans la société, aura envie de soutenir les entreprises connues pour être les plus fortement émettrices de gaz à effet de serre ? Et qui, parmi ces entreprises, osera encore longtemps faire fi de la menace que représente pour elle une opinion publique plus sensible aux manifestations du changement climatique ?

Et si l'argument écologique porte toujours trop peu, qui, dans la société, aura envie de soutenir les entreprises notoirement connues pour avoir les politiques de l'emploi les plus mauvaises ? Et enfin qui, parmi ces entreprises, pourra encore longtemps se permettre d'ignorer la menace que représente pour elle une opinion publique hypersensible à cette cause ?

Dans le domaine des réfrigérateurs, l'étiquette Energie a eu pour effet de réduire peu à peu les ventes d'appareils de catégories F et G – les cancras – au point de les éliminer du marché ou de les rendre incompatibles avec des normes plus strictes (Aebischer, 2002). La même logique devrait présider au domaine financier : les entreprises qui polluent le plus et qui embauchent le moins se verraient peu à peu évincées du marché.

Ce système aurait le pouvoir – révolutionnaire – de rompre avec la logique dominante actuelle qui continue de récompenser les entreprises qui n'ont pour seul et unique souci que la rentabilité... financière. ■

BIBLIOGRAPHIE

AEBISCHER B. *Economie d'électricité : un potentiel largement inexploité*, LaRevueDurable(1) : 31-35, septembre-octobre 2002.

LA REVUE DURABLE. *Place à la politique*, LaRevueDurable (13) : 53, décembre 2004-janvier 2005.

MONBIOT G. *The Age of Consent. A Manifesto for a New World Order*. Flamingo, Londres, 2003.